

Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Dénomination du produit :	Beyond Climate
Nom de l'initiateur :	DNCA Finance
ISIN :	LU2116701777
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.dnca-investments.com. Date de production du Document d'informations clés : 05/08/2024.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

OBJECTIFS

Le Produit cherche à surperformer l'indice suivant, libellé en euros : Euro Stoxx NR (code Bloomberg : SXXT Index) calculé avec des dividendes nets de retenues à la source réinvestis, sur la durée d'investissement préconisée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement repose sur une stratégie climatique qui combine les exigences classiques de risque et de rendement financier avec les exigences de la transition bas carbone en conformité avec l'Accord de Paris signé le 22 avril 2016 (l'« Accord de Paris »). Le Produit a pour objectif l'investissement durable au sens de l'Article 9 du Règlement SFDR. Le processus d'investissement tient compte d'une évaluation interne basée sur un modèle unique d'analyse extra-financière (ABA, Above & Beyond Analysis) développé en interne par DNCA. Il existe un risque que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement ne soient pas en mesure de remplir les tâches pour lesquelles ils ont été conçus. L'utilisation de cet outil propriétaire s'appuie sur l'expérience, les relations et l'expertise de DNCA concernant la méthode du meilleur de l'univers ou « best in universe ». Le Produit peut présenter un biais sectoriel. Le Produit procède à une analyse extra-financière sur au moins 90 % de ses titres, tout en excluant 20 % des émetteurs les moins performants de son univers d'investissement. Le Produit vise à aligner l'économie sur une trajectoire d'au moins 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % chaque année, en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Produit avec celle de l'année précédente. En outre, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributive aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2). De plus, le mode de gestion proposé vise à atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, combinés à une approche élargie à d'autres impacts positifs liés au développement durable et, en particulier, aux Objectifs de développement durable (« ODD ») adoptés par les Nations unies. Le processus d'investissement vise une performance à long terme qui intègre tous les risques et défis auxquels sont confrontées les entreprises. Les choix d'investissement résultent d'une analyse fondamentale des entreprises qui, dans le cadre d'une stratégie climat, se conjugue à une analyse approfondie et détaillée du positionnement de chaque entreprise dans la transition vers une économie faible en carbone. Une méthodologie climatique propriétaire de type "transition / contribution" permet à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire « contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C »). Les résultats de cette méthodologie climatique propriétaire seront contraignants pour le gestionnaire d'investissement. Des informations supplémentaires relatives à la stratégie d'ISR sont disponibles dans le prospectus du Produit. Le Produit peut à tout moment investir dans :

- Actions d'émetteurs ayant leur siège social dans un pays de la zone Euro : de 65 à 100% de son actif net ;
- Actions en dehors de la zone Euro : de 0 % à 35 % de ses actifs nets ;
- Actions dont la capitalisation boursière totale est inférieure à 200 millions d'euros : jusqu'à 10 % de ses actifs nets,
- Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ou dépôts si les conditions de marché sont défavorables : de 0 % à 35 % de ses actifs nets ;
- Autres instruments financiers : jusqu'à 10 % de l'actif net.

L'exposition au risque de change peut atteindre 35 % des actifs nets du Produit.

Le Produit peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC, y compris des FIA. Le Produit peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. Toutefois, l'exposition à des devises autres que la devise de référence peut être couverte vis-à-vis de la devise de référence afin de modérer le risque de change. Plus particulièrement, les contrats de futures et les contrats de change à terme peuvent être utilisés à cette fin.

Le Produit peut avoir recours à des produits dérivés négociés en bourse ou de gré à gré (OTC) dans la limite de 25 % des actifs nets du Produit, y compris, mais sans s'y limiter, des contrats futures et des options non complexes négociées sur des marchés réglementés à des fins de couverture de l'exposition aux actions sans chercher de surexposition.

Le Produit est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et à des fins de comparaison de la performance. Cela signifie que la Société de gestion prend ses décisions d'investissement dans le but de réaliser l'objectif d'investissement du Produit ; ces décisions peuvent inclure des décisions relatives à la sélection d'actifs et au niveau global d'exposition au marché. La Société de gestion n'est pas tenue de respecter les indices de référence dans le positionnement de son portefeuille. Le Produit peut s'écarter sensiblement ou totalement de l'indice de référence.

Il s'agit d'une action de capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est BNP Paribas, Luxembourg Branch.

Le Produit est éligible au *Plan d'Épargne en Actions (PEA) français*.

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel, sont disponibles sur le site internet www.dnca-investments.com ou directement auprès de l'initiateur : DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris.

La VNI est disponible sur le site Internet : www.dnca-investments.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du produit résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le montant qui vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous détiendrez le produit.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

5 années
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
5 ans

SCÉNARIOS

Minimum	Aucun rendement minimal n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		
	Rendement annuel moyen	6460 EUR -35.4%	1790 EUR -29.1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		
	Rendement annuel moyen	8240 EUR -17.6%	8520 EUR -3.1%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		
	Rendement annuel moyen	10190 EUR 1.9%	11590 EUR 3.0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		
	Rendement annuel moyen	13450 EUR 34.5%	14490 EUR 7.7%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre mars 2015 et mars 2020
- Le scénario modéré s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre avril 2017 et avril 2022
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le produit entre août 2016 et août 2021

Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts, distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	324 EUR	971 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3.2%	1.7% chaque année

* L'impact annuel des coûts montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.7% avant déduction des coûts et 3.0% après déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent la commission de distribution maximale qui se monte à 100 % des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Droits d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier.	113 EUR
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	4 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions de performance	20,00% de la performance positive nette de tous frais au-dessus de l'indice Euro Stoxx Net Return avec High Water Mark. Le montant réel sera fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	7 EUR

Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamations concernant le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail à l'adresse dnca@dnca-investments.com, soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : www.dnca-investments.com.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.